

# DOCUMENT D'INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

## AE Oddo Investissement (versements uniques)



version : 31.01.2018

**OBJECTIF** Le présent document contient des informations spécifiques sur ce fonds d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Lisez-le en parallèle avec le « Document d'informations clés » sur le produit d'investissement. Ces informations vous aideront à comprendre en quoi consiste ce fonds et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, ainsi qu'à le comparer à d'autres fonds et produits d'investissements.

### EN QUOI CONSISTE CE FONDS ?

**OBJECTIFS AE Oddo Investissement** est un fonds d'investissement interne commercialisé dans la partie branche 23 de l'assurance-vie Allianz Excellence (Plan). Les avoirs sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français **Oddo Investissement**.

L'objectif de gestion du fonds sous-jacent est de participer à la hausse des marchés d'actions de la zone euro et internationaux et d'offrir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence le MSCI All Countries World Index (Net return, EUR), dividendes réinvestis, converti en euro, sur un horizon de placement de minimum 5 ans.

Le gérant détermine l'allocation globale du fonds entre les différents marchés puis celle de l'allocation au sein des sous-catégories taux d'intérêts/actions/diversifiés. Il investit ensuite en fonction des résultats, essentiellement au sein de la gamme de fonds gérés par la Société de Gestion. Le fonds pourra investir dans des OPC externes lorsque l'allocation souhaitée ne peut pas être effectuée en OPC gérés par Oddo Asset Management.

Le fonds pourra être exposé :

-entre 75% et 100% de son actif net en OPC investis en actions de toute taille de capitalisation boursière, sans répartition sectorielle, ni géographique (l'exposition aux marchés émergents sera limitée à 25% de l'actif net).

-jusqu'à 25% de son actif net en OPC investis en titres de créance, instruments du marché monétaire et obligations, de la zone euro et/ou internationale. L'exposition du fonds en OPC investis en obligations convertibles sera limitée à 10% de son actif net, les sous-jacents de l'OPC seront de signature d'Etat ou privé, de notation « Investment Grade » ou non (High Yield ou non noté) et de toutes maturités. En cas de dégradation de notation, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marchés et la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux.

Le fonds peut être investi jusqu'à 100% de son actif net (i) en parts ou actions d'OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, et, (ii) jusqu'à 30% de l'actif du fonds, en FIA établi dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement de droit non-français. Ces OPC pourront être gérés par Oddo Meriten Asset Management SAS et Oddo Meriten Asset Management GmbH et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du fonds.

Le fonds pourra être investi essentiellement en OPCVM gérés par Oddo Asset Management.

Le fonds pourra être investi jusqu'à 10% de l'actif en titres de créance à taux fixe, variables ou révisables (référéncés au taux du marché obligataire ou monétaire) dans un but d'optimisation de la gestion de trésorerie. Ces titres de créances seront libellés en euro, émis par des Etats et entreprises publiques ou établissement de crédit de la zone euro, de notation supérieure à AA (agence de notation Standard & Poors, Moody's, Fitch ou jugé équivalent par la Société de Gestion) au moment de l'achat. En cas de dépassement passif (dégradation de rating) le retour à la limite de 10% se fera en tenant compte de l'intérêt des porteurs, des conditions de marché et de la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux.

Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré français et étrangers, en couverture et/ou exposition du portefeuille aux risques actions, taux et devises et seulement en couverture du risque de crédit.

L'utilisation des instruments financiers à terme pourra conduire le fonds à avoir une exposition globale inférieure ou égale à 110% de son actif net.

Le fonds peut également investir sur les instruments financiers intégrant des dérivés. Ceci afin de couvrir et/ou augmenter l'exposit

**INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS** Le fonds s'adresse à tout investisseur non professionnel cherchant une croissance de leur capital sur un horizon de 5 ans minimum. Il est destiné aux investisseurs ayant des connaissances élémentaires en matière d'instruments financiers et capables de supporter les risques et les pertes qui sont inhérents à cet investissement. Le fonds ne présente aucune garantie en capital.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le fonds 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. Vous pouvez limiter ce risque en choisissant pour l'option « Limitation relative du risque ».

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

INVESTISSEMENT 10.000 EUROS		1 AN	3 ANS	5 ANS (PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE)
Scénarios en cas de vie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4.001 euros	5.477 euros	4.656 euros
	Rendement annuel moyen	-59,99 %	-18,18 %	-14,18 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.842 euros	9.329 euros	10.355 euros
	Rendement annuel moyen	-11,58 %	-2,29 %	0,70 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.346 euros	12.238 euros	14.696 euros
	Rendement annuel moyen	3,46 %	6,96 %	8,00 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12.075 euros	16.013 euros	20.803 euros
	Rendement annuel moyen	20,75 %	16,99 %	15,78 %
Scénarios en cas de décès				
	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	10.503 euros	12.424 euros	14.696 euros

Le tableau ci-dessus montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 euros.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le fonds. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit et du fonds, y compris la rémunération de base maximale (il se pourrait que vous payiez moins), mais pas nécessairement les autres frais que vous payez à votre courtier. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevez.

L'achat de ce produit signifie que vous considérez que le prix du sous-jacent va augmenter. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

<b>INVESTISSEMENT 10.000 EUROS</b>			
<b>SCÉNARIOS</b>	<b>SI VOUS SORTEZ APRÈS 1 AN</b>	<b>SI VOUS SORTEZ APRÈS 3 ANS</b>	<b>SI VOUS SORTEZ APRÈS 5 ANS</b>
Coûts totaux	894 euros	1.939 euros	3.186 euros
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	8,94 %	5,37 %	4,32 %

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés du produit et du fonds, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Les scénarios ne tiennent pas compte de la législation fiscale du pays où vous êtes domicilié.

La personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demandera normalement aucun coût supplémentaire. S'il le fait, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

**COMPOSITION DES COÛTS** Le tableau ci-dessous montre l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Vous trouverez plus d'informations sur les frais dans le document « Informations précontractuelles supplémentaires ».

<b>CE TABLEAU MONTRE L'INCIDENCE SUR LE RENDEMENT PAR AN</b>			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,80 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,00 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,81 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,71 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

## **COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?**

### **PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 5 ANS**

Cette période est adaptée à l'objectif du fonds, décrit en haut de ce document. Le niveau de risque des actifs dans lesquels on investit et la mesure dans laquelle ils varient avec le temps (volatilité) sont importants pour déterminer la période recommandée. Un horizon d'investissement plus long diminue, de manière générale, le risque de perte et nivèle les fluctuations dans la valeur nette d'inventaire. Le facteur temps joue un rôle décisif dans l'acquisition d'un éventuel rendement positif, également par la répartition des coûts uniques.

En cas de sortie précoce, les risques et les performances peuvent diverger de ceux mentionnés ci-dessus.

Vous pouvez en tout temps racheter votre fonds. La valeur de rachat est égale à l'investissement constitué au sein du fonds sur base de la valeur des unités calculées au plus tard à la date d'évaluation du 4<sup>ème</sup> jour ouvrable qui suit le jour de la réception de la demande de rachat, diminuée des frais de sortie éventuels, chargés au cours des 5 années suivant le 1<sup>er</sup> investissement en branche 23. Des arbitrages entre les fonds de la partie branche 21 et de la partie branche 23 ainsi qu'entre les fonds au sein de la partie branche 23, peuvent entraîner des frais. (de 0 à 3% en branche 21 et max. 0,5% en branche 23)  
Tous ces frais sont décrits en détail dans le document « Informations précontractuelles supplémentaires ».

En cas de sortie anticipée, les performances peuvent être très différentes de celles mentionnées ci-dessus.